

Fm Rosier to Mercier: « strictement  
personnel »

Jacques Rosier

Armée française, 24 juillet 1992

Me référant aux déclarations de M. Dijoud, je lui ( ?) ai dit que la France misait sur le cessez-le-feu du 31 juillet. Par ailleurs, je lui ai rappelé que la formation de la batterie de 105 arrivait à son terme, que certes il manquait encore les éléments rwandais (pour que cette unité soit réellement autonome) mais que l'implication des Français dans son fonctionnement n'était plus envisageable au-delà de la date du 31/7 quelle que soit la suite des événements. En effet, si la guerre devait continuer sans que son appui ne soit remis en cause, la France trouverait d'autres moyens pour aider le Rwanda. En clair, notre aide « semi- directe », comme je le lui avais dit initialement, n'était que temporaire.